

Le Transport routier de marchandises : Défauts d'arrimage et accidents de poids lourds

Sociétés de transport de marchandises

L'INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité au travail) conduit des programmes d'études et de recherches qui couvrent la majeure partie des risques professionnels.

Ce questionnaire s'inscrit dans une étude visant à élaborer des guides de bonnes pratiques pour permettre un arrimage sûr du chargement. Elle s'intéresse aux **accidents** créés par un **défaut d'arrimage** qui ont pu occasionner des conséquences matérielles voire corporelles. Elle vise à recueillir des retours d'expériences sur les accidents survenus en phase de **circulation ou lors du déchargement des marchandises**.

Ce questionnaire est à destination du personnel des sociétés qui transportent de la marchandise :

- conducteurs de poids lourd (PTAC >3,5 T),
- chefs de quai d'une société de transport,
- gestionnaires de transport / chefs d'entreprise.

Le temps de remplissage est estimé à 15 minutes. Vos réponses resteront strictement confidentielles et serviront uniquement dans le cadre de ce projet.

Si votre entreprise est uniquement équipée de véhicules utilitaires légers ou de camions citernes, cette enquête ne vous concerne pas. Merci.

Informations générales

1. Votre fonction actuelle :

- Conducteur Chef de quai Gestionnaire de transport / Chef d'entreprise
 Autre, précisez :

2. Vous occupez cette fonction depuis :

- Moins d'1 an Entre 1 et 5 ans Plus de 5 ans

3. Vous avez occupé une autre fonction dans une société de transport :

- Oui Non

Si « oui », laquelle :

- Conducteur Chef de quai Gestionnaire de transport / Chef d'entreprise
 Autre, précisez :

Et pendant combien de temps :

- Moins d'1 an Entre 1 et 5 ans Plus de 5 ans

4. L'entreprise dans laquelle vous travaillez est une :

- TPE (0 à 19 salariés)
 PME (20 à 249 salariés)
 Entreprise de taille intermédiaire (250 à 4999 salariés)
 Grande entreprise (+ de 5000 salariés)

5. La société de transport dans laquelle vous travaillez, est équipée d'un parc de véhicules (PTAC>3,5 tonnes) compris entre :
- 1 et 10 poids lourds 11 et 50 poids lourds 51 et 100 poids lourds + de 100 poids lourds
6. Vous avez suivi une formation « arrimage » en plus de votre formation initiale (FIMO, FCO, etc.) :
- Oui Non
7. A votre connaissance, dans votre entreprise, une personne est spécifiquement dédiée à la sécurisation du chargement (calage, arrimage, stabilisation et contrôle des marchandises) :
- Oui Non Je ne sais pas

Véhicules et marchandises

8. La société de transport dans laquelle vous travaillez est équipée de poids lourds de type :
(Plusieurs réponses possibles)
- Remorque bâchée code L Remorque bâchée code XL Carrosserie rigide code L
 Carrosserie rigide code XL Conteneurs maritimes Plateau simple
 Plateau double (transport véhicules légers) Porte-char Benne
 Autre(s), précisez :
9. Votre société est chargée du transport de(s) : (Plusieurs réponses possibles)
- Denrées alimentaires Machines/Engins Matières dangereuses (Réglementation ADR)
 Pièces métalliques Bois/Papier Produits en béton
 Gravas/Déchets
 Autre(s), précisez :
10. Les marchandises sont généralement transportées : (Plusieurs réponses possibles)
- Sur palettes Dans des conteneurs/casiers En bobines En big-bag
 En rolls En vrac
 Avec d'autre(s) conditionnement(s), précisez :
11. Les marchandises sont transportées de façon :
- Groupées Isolées
12. Le plus souvent, les poids lourds partent :
- Complètes Partiellement remplis Je ne sais pas
13. La plupart du temps, les marchandises transportées sont de :
- Moins de 3 tonnes 3 tonnes et plus Je ne sais pas
14. Vous connaissez la réglementation précisant que la responsabilité de l'arrimage/calage incombe au conducteur lorsque la charge est inférieure à 3 tonnes et à l'expéditeur lorsqu'elle est égale ou supérieure à 3 tonnes :
- Oui Non Je ne sais pas

15. Au-delà de 3 tonnes, il arrive que ce soit votre société de transport qui soit responsable (sous contrat) de l'arrimage/calage des marchandises :

- Oui Non Je ne sais pas

16. Le chargement moyen (tonnes/jour) de l'ensemble des poids lourds qui quittent votre site chaque jour est compris entre :

16.1. En période de faible activité :

- 1 et 50 tonnes/jour 51 et 500 tonnes/jour Plus de 500 tonnes/jour Je ne sais pas

16.2. En période de forte activité :

- 1 et 50 tonnes/jour 51 et 500 tonnes/jour Plus de 500 tonnes/jour Je ne sais pas

17. Votre activité de transport routier de marchandises s'effectue le plus souvent dans un périmètre : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Local (Inférieur à 100 km autour de votre site) Régional (entre 101 et 300 km)
 National (France entière) International

Sécurisation du chargement

18. Les marchandises sont calées/arrimées avec des : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Sangles Chaînes Câbles Tapis antiglisse Filets
 Bâches Coussins de calage Barres de séparation Cales
 Autre(s), précisez :
 Aucun dispositif

Si vous avez coché « Sangles », vous utilisez en complément :

- Des cornières de protection des arrêtes Des fourreaux de passage de sangle
 Aucun des deux (pourquoi ?)

19. La sécurisation du chargement est le plus souvent assurée par :

- Le conducteur du poids lourd
 Une/des personne(s) de votre société de transport (responsable de l'entreprise, cariste, chef de quai, manutentionnaire, etc.)
 Une/des personne(s) de la société qui a demandé le transport de la marchandise

19.1. **Si vous avez coché « Le conducteur du poids lourd »,** celui-ci a bénéficié d'une formation « arrimage » complémentaire à sa formation initiale de :

- ½ ou 1 journée 2 jours Plus de 2 jours Aucune formation Je ne sais pas

19.2. **Si vous avez coché « Une/des personne(s) de la société de transport »,** ceux-ci ont bénéficié d'une formation « arrimage » complémentaire à sa formation initiale de :

- ½ ou 1 journée 2 jours Plus de 2 jours Aucune formation Je ne sais pas

19.3. **Si vous avez coché « Une/des personne(s) de la société qui a demandé le transport »,** ceux-ci ont bénéficié d'une formation « arrimage » complémentaire à sa formation initiale de :

- ½ ou 1 journée 2 jours Plus de 2 jours Aucune formation Je ne sais pas

20. Selon vous, les produits et matières que vous transportez sont arrimés/calés en respectant les règles en vigueur :

- Pas du tout d'accord Plutôt pas d'accord Plutôt d'accord Tout à fait d'accord
 Je ne sais pas

21. Selon vous, les règles en vigueur pour arrimer/caler la marchandise sont suffisantes :

- Pas du tout d'accord Plutôt pas d'accord Plutôt d'accord Tout à fait d'accord

22. Dans le cas où vous êtes « **conducteur** », vous avez déjà été contrôlé sur la qualité de l'arrimage par un agent de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) :

- Oui Non Non concerné

Si « oui », combien de fois :

Accidents liés à un défaut d'arrimage

Cette partie du questionnaire s'intéresse aux accidents dont vous avez été témoin ou victime et ayant eu ou non des conséquences matérielles/corporelles. Ces accidents peuvent concerner aussi bien un glissement de la marchandise dans la remorque sans conséquence matérielle ou corporelle, ou la chute de marchandises ayant entraîné des conséquences matérielles ou corporelles.

EN PHASE DE CIRCULATION DU POIDS LOURD

23. Au cours de votre expérience au sein de votre société, vous avez vécu ou entendu parler d'accidents liés à un défaut d'arrimage du chargement en phase de circulation (chutes, instabilité du poids lourd et/ou de sa remorque, endommagement de la marchandise) :

- Jamais Peu souvent Souvent Très souvent

Si vous avez répondu « Jamais », merci de passer à l'item 25. Dans le cas contraire, les items ci-dessous vont vous permettre de décrire 1 à 3 accidents vécus ou entendus :

23.1. **Accident n°1 en phase de circulation :**

Type de marchandises transportées	Marchandises palettisées	Dispositifs d'arrimage
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> Sangles <input type="checkbox"/> Chaîne <input type="checkbox"/> Tapis antiglisse <input type="checkbox"/> Autre(s) : <input type="checkbox"/> Je ne sais pas

23.1.1. Tout ou partie de la marchandise :

- Est tombé du poids lourd A causé une instabilité du poids lourd (glissement et/ou basculement à l'intérieur de la remorque)

Autre situation :

23.1.2. Les conséquences de l'accident ont été : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Mortelles Physiques et/ou psychologiques Matérielles

Si « Mortelles », les conséquences ont touché : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Le conducteur du poids lourd (ou autre occupant du poids lourd) Un usager motorisé
 Un piéton Autre(s) personne(s) :

Si « Physiques et/ou psychologiques », les conséquences ont touché : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Le conducteur du poids lourd (ou autre occupant du poids lourd) Un usager motorisé
 Un piéton Autre(s) personne(s) :

Si « Matérielles », les conséquences ont concerné : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Les marchandises transportées Le poids lourd de la société de transport
 Un véhicule motorisé Un équipement/une infrastructure
 Autre(s) :

23.1.3. Cet accident a entraîné :

Une augmentation de votre charge de travail : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Une détérioration de votre santé physique : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Du stress : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Si vous n'avez pas vécu/entendu un second accident, merci de passer à l'item 24.

23.2. **Accident n°2 en phase de circulation :**

Type de marchandises transportées	Marchandises palettisées	Dispositifs d'arrimage
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> Sangles <input type="checkbox"/> Chaîne <input type="checkbox"/> Tapis antiglisse <input type="checkbox"/> Autre(s) : <input type="checkbox"/> Je ne sais pas

23.2.1. Tout ou partie de la marchandise :

- Est tombé du poids lourd A causé une instabilité du poids lourd (glissement et/ou basculement à l'intérieur de la remorque)
 Autre situation :

23.2.2. Les conséquences de l'accident ont été : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Mortelles Physiques et/ou psychologiques Matérielles

Si « Mortelles », les conséquences ont touché : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Le conducteur du poids lourd (ou autre occupant du poids lourd) Un usager motorisé
 Un piéton Autre(s) personne(s) :

Si « Physiques et/ou psychologiques », les conséquences ont touché : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Le conducteur du poids lourd (ou autre occupant du poids lourd) Un usager motorisé
 Un piéton Autre(s) personne(s) :

Si « Matérielles », les conséquences ont concerné : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Les marchandises transportées Le poids lourd de la société de transport
 Un véhicule motorisé Un équipement/une infrastructure
 Autre(s) :

23.2.3. Cet accident a entraîné :

Une augmentation de votre charge de travail : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Une détérioration de votre santé physique : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Du stress : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Si vous n'avez pas vécu/entendu un troisième accident, merci de passer à l'item 24.

23.3. **Accident n°3 en phase de circulation :**

Type de marchandises transportées	Marchandises palettisées	Dispositifs d'arrimage
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> Sangles <input type="checkbox"/> Chaîne <input type="checkbox"/> Tapis antiglisse <input type="checkbox"/> Autre(s) : <input type="checkbox"/> Je ne sais pas

23.3.1. Tout ou partie de la marchandise :

- Est tombé du poids lourd A causé une instabilité du poids lourd (glissement et/ou basculement à l'intérieur de la remorque)
 Autre situation :

23.3.2. Les conséquences de l'accident ont été : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Mortelles Physiques et/ou psychologiques Matérielles

Si « Mortelles », les conséquences ont touché : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Le conducteur du poids lourd (ou autre occupant du poids lourd) Un usager motorisé
 Un piéton Autre(s) personne(s) :

Si « Physiques et/ou psychologiques », les conséquences ont touché : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Le conducteur du poids lourd (ou autre occupant du poids lourd) Un usager motorisé
 Un piéton Autre(s) personne(s) :

Si « Matérielles », les conséquences ont concerné : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Les marchandises transportées Le poids lourd de la société de transport
 Un véhicule motorisé Un équipement/une infrastructure

Autre(s) :

23.3.3. Cet accident a entraîné :

Une augmentation de votre charge de travail : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Une détérioration de votre santé physique : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Du stress : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

24. A la suite de ces accidents physiques/psychologiques et/ou matériels, une formation spécifique à l'arrimage a été demandée :

Oui Non Non concerné

Si « oui », vous l'avez suivie :

Oui Non Non concerné

AU DEBUT DE LA PHASE DE DECHARGEMENT

25. Au cours de votre expérience au sein de votre société de transport, vous avez vécu ou entendu parler d'accidents liés à un défaut d'arrimage au début de la phase de déchargement (débâchage, ouverture des portes arrières, ...) :

Jamais Peu souvent Souvent Très souvent

Si vous avez répondu « Jamais », le questionnaire est terminé, merci pour votre participation.

Dans le cas contraire, les items ci-dessous vont vous permettre de décrire 1 à 3 accidents vécus ou entendus :

25.1. **Accident n°1 en phase de déchargement :**

Type de marchandises transportées	Marchandises palettisées	Dispositifs d'arrimage
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> Sangles <input type="checkbox"/> Chaîne <input type="checkbox"/> Tapis antiglisse <input type="checkbox"/> Autre(s) : <input type="checkbox"/> Je ne sais pas

25.1.1. Tout ou partie de de la marchandise :

Est tombé du poids lourd A glissé et/ou basculé à l'intérieur de la remorque

Autre situation :

25.1.2. Les conséquences de l'accident ont été : *(Plusieurs réponses possibles)*

Mortelles Physiques et/ou psychologiques Matérielles

Si « Mortelles », les conséquences ont touché : *(Plusieurs réponses possibles)*

Le conducteur du poids lourd (ou autre occupant du poids lourd)

Une personne de la société livrée Autre(s) personne(s) :

Une détérioration de votre santé physique : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

Du stress : Pas du tout Plutôt pas Plutôt Tout à fait

26. A la suite de ces accidents physiques/psychologiques et/ou matériels, une formation spécifique à l'arrimage a été demandée :

Oui Non Non concerné

Si « oui », vous l'avez suivie :

Oui Non Non concerné

27. Si d'autres mesures ont été mises en place, veuillez préciser lesquelles :

.....
.....
.....

Merci pour votre participation !

Si vous souhaitez échanger sur la question de l'arrimage, la sécurisation d'un chargement et les risques professionnels induits par le transport routier de marchandises, vous pouvez contacter M. Jérôme REBELLE (Responsable d'étude INRS) à l'adresse suivante : jerome.rebelle@inrs.fr ou par téléphone au 03 83 50 98 45.